

Séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014

Le vingt juin deux mille quatorze, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe DANNÉ, Maire.

Présents

Mrs CAZEAUX Christian, DANNÉ Philippe, FERNANDEZ Francis, LACAMPAGNE Didier.

Mmes BERNARDES RAMOS Olinda, DUCOS Martine, LOUVET Emmanuelle, QUELLIEN Bérengère, ROBIN Danièle, TALABOT Martine.

Absents

CORNET Bruno : procuration à DANNÉ Philippe.

FABRIKEZIS Fabienne : procuration à TALABOT Martine.

JOSEPH Éric : procuration à FERNANDEZ Francis.

LALANNE Fabien et ROUBY Didier.

Secrétaire de séance

QUELLIEN Bérengère.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h30.

I. Élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs Suppléants en vue des élections des sénateurs du 28/09/2014

Conformément à l'article L.284 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

1. Élections des délégués : premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13.
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0.
- Nombre de suffrages exprimés : 13.
- Majorité absolue : 7.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
TALABOT Martine	13	Treize
DANNÉ Philippe	13	Treize
LOUVET Emmanuelle	13	Treize

Martine TALABOT, Philippe DANNÉ et Emmanuelle LOUVET ont été proclamés élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.

2. Élection des suppléants

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0.
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13.
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0.
- Nombre de suffrages exprimés : 13.
- Majorité absolue : 7.

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
ROBIN Danielle	13	Treize
LACAMPAGNE Didier	13	Treize
FERNANDEZ Francis	11	Onze

Danielle ROBIN, Didier LACAMPAGNE et Francis FERNANDEZ ont été proclamés élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.